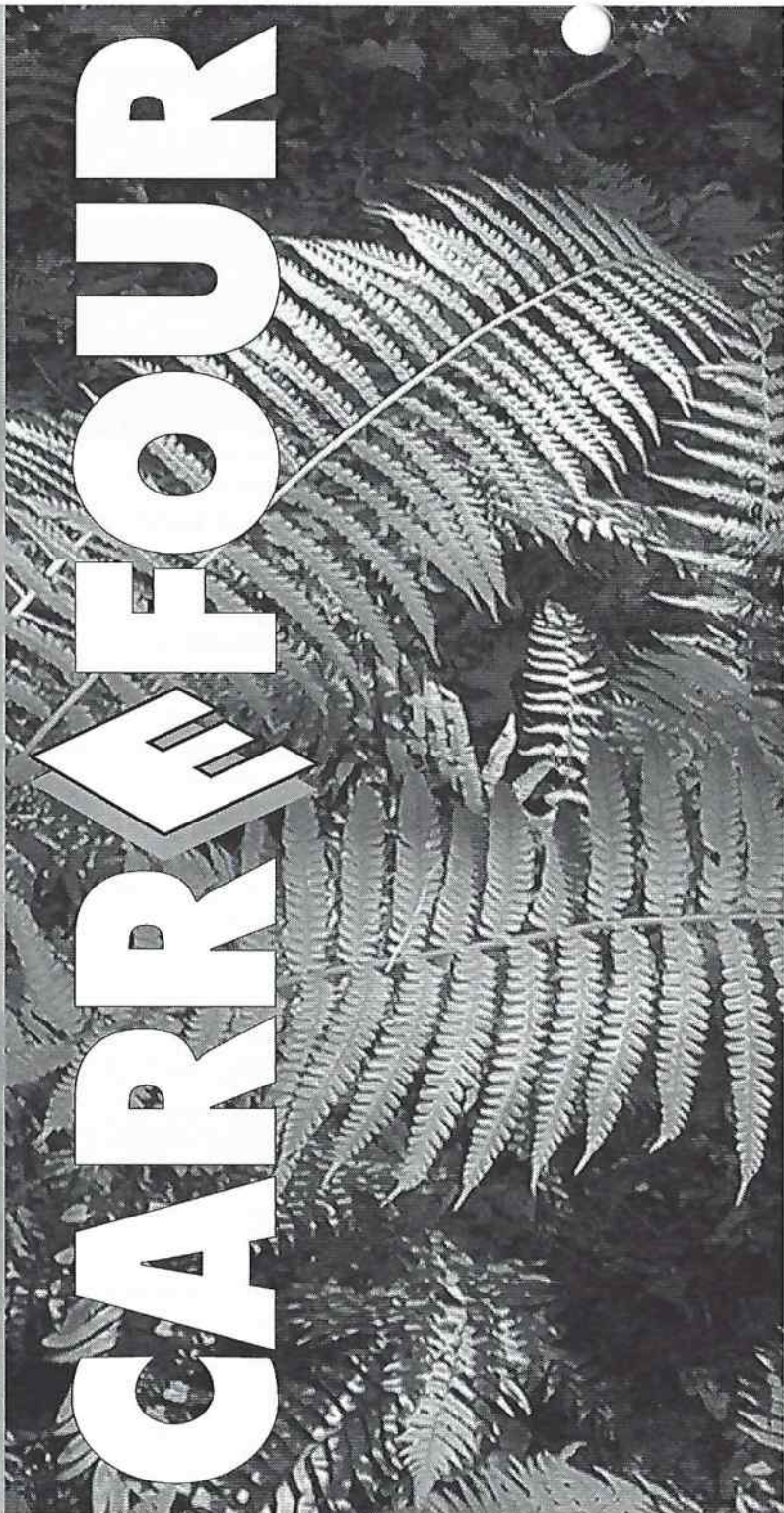




Edimac 2006

Carrefour N° 30, septembre 2006



CARRÉ FOUR

Bulletin de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy

Coordonnateur :

Fernand VILLEMURE

Correction de texte :

Fernand VILLEMURE

Sommaire :

Le Mérite étudiant 2006.....	1
par <i>Fernand VILLEMURE</i>	
Procès-verbal de l'association.....	1
par <i>ClaudetteBoutin</i>	
Rapport annuel 2005-2006.....	6
par <i>Louis DESCHAMBAULT'</i>	
Remerciements 2005-2006.....	8
par <i>Louis DESCHAMBAULT'</i>	
Plan d'action 2006-2007.....	9
par <i>Louis DESCHAMBAULT'</i>	
Résultats 05-06 et prévisions 06-07.....	10
par <i>Rodrigue GAGNON</i>	
Statuts de l'association (dernière version).....	11
par <i>Rodrigue GAGNON</i>	
Le voyage au Costa Rica de.....	14
par <i>Geneviève SOLASSE</i>	
Les énigmes (13) de Gilles.....	21
par <i>Gilles OUELLET'</i>	
Annonces et rappels.....	22
par <i>Fernand VILLEMURE</i>	

Mise en page :

Robert MUCKLE

Traitement graphique :

Robert MUCKLE

*Les textes publiés n'engagent que leur auteur et non
quelque autre responsable de l'Association.*

MÉRITE ÉTUDIANT 2006

par Fernand Villemure

Comme vous le savez sans doute, puisque vous êtes attentifs à l'assemblée générale annuelle et au budget de l'association des Personnes retraitées du cégep de Sainte-Foy, celle-ci fait l'octroi d'un montant d'argent dédié aux étudiants dans le cadre de la soirée du Mérite étudiant.

Le mardi 25 avril à la Margelle du Cégep, la soirée du Mérite étudiant 2006 animée par des personnes très efficaces dont Marie-Dominique Giguère, la gagnante du Prix du Lieutenant gouverneur, nous a fait connaître plusieurs jeunes adultes exceptionnels encore cette année. Parmi eux, l'étudiant qui a reçu le mérite offert par notre association, soit celui d'excellence en Français, François-Olivier

Gagnon- Hébert, en a reçu un autre en Sciences de la nature et, pour couronner le tout, s'est mérité le titre d'étudiant par excellence en Sport-études. Par ses talents multiples, cet étudiant nous montre qu'il n'y a pas incompatibilité entre la maîtrise de techniques sportives et celle de la langue maternelle... Félicitations, jeune homme !

Pour agrémenter la soirée, quelques étudiants finalistes de Cégep en spectacle, dont notamment une jeune cantatrice, dans l'air célèbre des Bijoux, ont su faire la preuve qu'ils étaient tout aussi méritants à leur façon.

Voilà une soirée qui fait du bien au cœur de tout éducateur, en exercice ou à la retraite ! ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE STE-FOY

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy, tenue sous la présidence de Monsieur Louis Deschambault, le mercredi 17 mai 2006 à 10 h 00, au salon Gustave-Tardif de la Salle Albert-Rousseau.

Étaient présents :

Membres du conseil
d'administration :

Louis Deschambault, coprésident
Roland Legendre, coprésident
Rodrigue Gagnon, trésorier
Fernand Villemure, conseiller
Alberte Arsenault, conseillère
Claudette Boutin, secrétaire

Les membres :

Bill Donnelly
Roland Bernier
Pierre-Paul Blouin
Guy Bouchard
Roland Crête
Guy DesBiens
Renée L'Heureux
Raymond L'Heureux
Roger Deslauriers
Louise Hudon
Jacques Courchesne
Maurice Marchand
Geneviève Solasse
Denise Carrier Saito
Louisette Chicoyne
Roland Roy
Jean-Claude Bélanger
Nicole Lapointe
Renée Francoeur
Bertrand Valois
Gérald Higgins

Michel Parent

Anna Caron

0. Nomination d'un membre comme
secrétaire de l'assemblée

Le président de l'assemblée, Monsieur
Louis Deschambault, informe l'assemblée
que Madame Lucie Robertson a donné
sa démission comme secrétaire, fonction
qu'elle exerçait depuis sept ans.

Monsieur Deschambault propose à
l'assemblée que Madame Claudette Boutin
agisse à titre de secrétaire pour la présente
assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. MOT DE BIENVENUE

Le président souhaite la bienvenue aux
membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION

Sur une proposition de Monsieur
Raymond L'Heureux, dûment appuyée
par Monsieur Guy Bouchard, il est résolu
d'adopter l'ordre du jour comme suit :

0 Nomination d'un membre comme
secrétaire de l'assemblée

1. Mot de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de
l'assemblée générale annuelle du 18

mai 2005

4. Adoption du rapport annuel du
conseil d'administration et ratification des
actes posés par les administrateurs

5. Les aspects financiers :

5.1 Adoption des états financiers
2005-2006

5.2 Adoption des prévisions budgétaires
2006-2007

6. Plan d'action 2006-2007

7. Dossiers : indexation , surplus et
nos droits

7.1 Actions de l'Alliance des
Associations de retraités

7.2 Notre participation à l'Alliance

8. Modifications des statuts de
l'association

9. Nouveaux membres

10. Remerciements

11. Varia :

11.1 : M. Jean-Marc Loïselle

11.2 : M. Marc Lebel

12. Élections : 3 postes à combler
pour un mandat de deux ans et 1 poste à
combler pour un mandat d'un an

13. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS- VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 18 MAI 2005

RÉSOLUTION

Sur une proposition de Monsieur
Jacques Courchesne, dûment appuyée
par Monsieur Roland Roy, il est résolu
d'adopter le procès-verbal de l'assemblée
générale annuelle du 18 mai 2005, tel
que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Le président donne les grandes lignes du
rapport annuel du conseil d'administration
auquel les membres sont invités à apporter
leurs commentaires. Il répond aussi aux
questions des membres sur les différents
points du rapport.

RÉSOLUTION

Sur une proposition de Monsieur
Roland Crête, dûment appuyée par
Madame Geneviève Solasse, il est résolu
d'adopter le rapport annuel du conseil
d'administration, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. LES ASPECTS FINANCIERS

5.1 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2005-2006

Monsieur Rodrigue Gagnon, trésorier, fait la présentation de l'état des résultats pour la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006.

RÉSOLUTION

Sur une proposition de Madame Louisette Chicoyne, dûment appuyé par Monsieur Roland Bernier, il est résolu d'adopter les états financiers 2005-2006 avec un surplus d'opération de l'ordre de 990,00\$ et dont l'avoir des membres est de 4 188\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.2 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006-2007

Monsieur Rodrigue Gagnon, trésorier, fait la présentation des prévisions budgétaires pour la période du 1er avril 2006 au 31 mars 2007.

RÉSOLUTION

Sur une proposition de Madame Louisette Chicoyne, dûment appuyée par Monsieur Roland Bernier, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2006-2007 telles que présentées avec un budget équilibré : des revenus de 4 900\$ et des dépenses de 4 900\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. PLAN D'ACTION 2006-2007

Le président présente le plan d'action. Au point trois, il est suggéré, pour l'an prochain, une randonnée à bicyclette, une expédition au Mont Sainte-Anne lors du festival des couleurs et quelques autres suggestions dont le conseil d'administration analysera la faisabilité.

RÉSOLUTION

Sur une proposition de Madame Renée Francœur, dûment appuyée par Monsieur Maurice Marchand, il est résolu d'adopter le plan d'action 2006-2007 tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. DOSSIER : INDEXATION, SURPLUS ET NOS DROITS

7.1 ACTIONS DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS

Monsieur Louis Deschambault fait un court résumé de la situation dans ce dossier. Le travail se fait principalement sur l'indexation et la représentativité au conseil d'administration des différentes associations de retraités et les caisses de retraite.

7.2 NOTRE PARTICIPATION À L'ALLIANCE

RÉSOLUTION

Sur une proposition de Monsieur Roland Roy, dûment appuyée par Monsieur Bertrand Valois, il est convenu de maintenir notre participation pour la

prochaine année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. MODIFICATIONS DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

Le président demande à l'assemblée de discuter et d'approuver les propositions relativement aux modifications des statuts de l'association.

RÉSOLUTION

Sur une proposition de Monsieur Guy Bouchard, dûment appuyée par Monsieur Jacques Courchesne, il est résolu d'adopter les modifications proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. NOUVEAUX MEMBRES

Monsieur Roland Legendre, co-président de l'Association, informe l'assemblée qu'il y aura environ vingt-deux nouveaux retraités en juin prochain et dès que le Service du personnel lui donnera la liste officielle, il prendra contact avec ces personnes.

10. REMERCIEMENTS

Monsieur Louis Deschambault adresse les remerciements du conseil d'administration à toutes les personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la bonne marche et à la réussite des activités de l'Association.

11. VARIA

11.1 DEMANDE DE

MONSIEUR JEAN-MARC LOISELLE

Monsieur Loisel demande d'annoncer l'exposition sur l'historique de la Maison Georges-Étienne-Taché qui se tiendra de la fin juillet au début d'août.

11.2 MONSIEUR MARC LABEL

Félicitations à Monsieur Marc Label pour le lancement de son recueil « AU, calepin de haïkus » publié aux *Éditions de la Francophonie*.

12. ÉLECTIONS

3 postes à combler pour un mandat de deux ans et un poste à combler pour un an

Monsieur Roland Bernier est nommé président d'élection.

Messieurs Louis Deschambault, Roland Legendre et Rodrigue Gagnon démissionnent à titre de membres du conseil d'administration.

RÉSOLUTIONS

Sur une proposition de Monsieur Guy Bouchard, dûment appuyée par Madame Renée Francœur, il est proposé que les personnes suivantes soient renouvelées pour un autre mandat de deux ans : Messieurs Louis Deschambault, Roland Legendre et Rodrigue Gagnon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur une proposition de Madame Alberte Arsenault, appuyée par Fernand Villemure, il est proposé que Monsieur Jacques Courchesne agisse à titre de conseiller spécial pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur une proposition de Madame Alberte Arsenault, appuyée par Monsieur Bill Donnelly, il est proposé que Madame Claudette Boutin fasse partie du conseil d'administration pour un mandat d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le prochain conseil d'administration de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy sera donc formé des personnes suivantes : Messieurs Louis Deschambault, Roland Legendre, Rodrigue Gagnon, Fernand Villemure, Mesdames Alberte Arsenault et Claudette Boutin ainsi que Monsieur Jacques Courchesne à titre de conseiller spécial de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 12h 00, l'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. ■

Louis Deschambault président

Claudette Boutin secrétaire

RAPPORT ANNUEL 2005-2006

ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE STE-FOY

Dans le plan d'action 2005-2006, il y avait les items suivants :

1) Donner suite aux propositions et recommandations de l'Assemblée générale : Nous avons maintenu notre participation à l'Alliance des Associations de retraités.

2) Faire paraître au moins 3 publications de notre bulletin *Carrefour* : Nous avons publié 3 bulletins, en maintenant la qualité exceptionnelle pour nos humbles moyens.

3) Organiser des activités pour les membres :

3.1 party de la non-entrée : le 7 septembre. Plus de 25 personnes sont venues.

3.2 les déjeuners : moyenne de 20 participants par déjeuner. Environ 50 personnes sont venues.

3.3 pommes et fromage sur la rive-sud : cette activité a eu lieu le mercredi 21 septembre : 20 personnes y ont participé.

3.4 les 25, 26 et 27 octobre s'est tenue la foire du livre. Un immense succès. Elle a rapporté 2035 dollars.

3.5 cocktail de Noël : n'a pas eu lieu pour les raisons que vous connaissez.

3.6 nous avons distribué 55 billets de la salle Albert-Rousseau pour la pièce «Appelez-moi Stéphane».

3.7 cabane à sucre : Nous avons trouvé un endroit à Saint-Gilles de Lotbinière mais la dame s'est désistée. Nous avons trouvé une autre cabane mais l'activité n'a pas eu lieu, car pas assez de participants.

3.8 Vin de l'amitié ; le Cégep a souligné, le 15 mars dernier, le départ de nouveaux retraités et les vingtenaires. Nous avons organisé un vin de l'amitié pour remplacer le traditionnel cocktail de Noël. Des 41 membres qui s'étaient inscrits, 24 se sont présentés.

4) Participer, si nécessaire, au comité paritaire (rencontre Cégep-notre association) ; Nous n'avons pas eu de rencontre. Aussi, aucune suite du directeur général quant à du bénévolat possible, pour nos membres, dans le cadre du Cégep. Par contre, quelques membres ont fait du bénévolat à la partie de golf de la Fondation et à l'opération PORTES OUVERTES du Cégep.

5) Appliquer nos différentes politiques : accueil, félicitations, condoléances...

Chaque nouvelle personne retraitée a été contactée et de la documentation a été remise.

Au nom de tous les membres, nous

avons offert nos condoléances à la famille d'Armand Bédard..

6) Stimuler la participation ;

Nous terminons l'année avec 120 membres !!!

7) Accomplir les différentes tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de notre association : Rien de spécial à signaler : tout a été fait. Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois.

8) Répondre aux demandes des membres et des instances ; aucun abus à signaler, comme d'habitude !

9) Suivre les principaux dossiers : indexation, surplus, Alliance, droits, loi 111 ; Nous donnerons l'information au point 7 de l'ordre du jour.

10) Offrir un Mérite étudiant :

Nous avons donné 200 dollars à cette fin.

11) Faire un don à Coup de pouce. :

Nous avons remis 250 dollars..

12) Mise à jour de nos données dans le site Web du Cégep :

Opération réalisée.

13) Nous avons réalisé un dépliant d'informations sur notre association. ■

REMERCIEMENTS 2005-2006

ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE STE-FOY

D'abord, à vous toutes et vous tous qui êtes ici présents à l'assemblée générale annuelle ;

À toutes les personnes qui ont contribué à maintenir et développer l'Association qui fête son douzième anniversaire ;

À André Paquet qui a assumé, avec responsabilité, la préparation de la Foire du livre d'octobre 2005 ; à toutes les personnes qui ont contribué à ce succès en donnant des livres et aux vingt-trois membres qui ont participé à la vente ;

À Robert Muckle pour la qualité de son travail de conception graphique et de mise en page de notre bulletin Carrefour. À Pierrette Boivin qui en a révisé les textes et aux 10 personnes qui ont nourri le bulletin de leurs écrits dont Gilles Ouellet avec ses énigmes ;

À Bill Donnelly, pour l'organisation du party de la non-rentree, des aspects matériels de l'assemblée générale et pour son rôle de conseiller spécial ;

À la vingtaine de personnes qui ont participé au party de la non-rentree ;

Aux vingt personnes qui ont participé à l'excursion Fromage-Pommes-Bouffe sur la Rive-sud ;

Aux 21 personnes qui ont participé au vin de l'amitié ;

À Louis Deschambault, Fernand Villemure et Jacques Courchesne pour la mise à jour de notre page sur le site web du Cégep ;

À Roland Bernier pour son rôle d'archiviste et son rôle de président des élections à l'assemblée générale ;

À la cinquantaine de personnes qui ont participé aux déjeuners mensuels. À Roland Legendre pour les réservations et ses courriels ;

À Jean-Claude Bélanger pour son offre de ski de fond ;

Aux autorités du Cégep pour leur accueil, leur collaboration et aussi pour les locaux et les divers services offerts ;

À la Salle Albert-Rousseau pour ses billets de faveur et les locaux pour notre assemblée générale ;

À Roland Legendre et Rodrigue Gagnon pour la révision des statuts et règlements ;

À Fernand Villemure et Louis Deschambault pour la conception et la publication du dépliant sur l'association ;

À Louise Chicoyne pour avoir

adressé des condoléances au nom de l'association ;

À Alberte Arsenault pour son rôle de conseillère et de responsable de la chaîne téléphonique. Merci aussi à Lucie Robertson et Claudette Boutin qui ont aidé Alberte dans cette tâche ;

À Lucie Robertson qui a exercé son rôle de secrétaire avec efficacité et célérité ; nous regrettons sa démission et lui souhaitons nos vœux de bonne santé ;

À Rodrigue Gagnon pour son rôle

appliqué de trésorier et son intérêt dans le dossier de l'indexation ;

À Fernand Villemure pour son rôle de conseiller et son patient travail de coordination du bulletin *Carrefour* ;

À Roland Legendre et Louis Deschambault pour leur rôle de coprésidents ;

À toutes les personnes que, malheureusement, nous oublions de mentionner et qui mériteraient des remerciements. ■

PLAN D'ACTION 2006-2007

ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE STE-FOY

1. Donner suite aux propositions et recommandations de l'Assemblée générale

2. Faire paraître au moins 3 numéros de notre bulletin Carrefour

3. Organiser des activités pour les membres

4. Participer, si nécessaire, au comité paritaire ou rencontre avec le Directeur général

5. Appliquer nos différentes politiques : accueil, félicitations, condoléances...

6. Stimuler la participation

7. Préparer la foire du livre 2007

8. Accomplir les différentes tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de notre association

9. Répondre aux demandes des membres et des instances

10. Suivre les principaux dossiers : indexation, surplus, droits, Alliance...

11. Offrir un Mérite étudiant

12. Faire un don à Coup de pouce

13. Mise à jour des informations sur l'association dans la page Web du Cégep

14. Mise à jour des informations dans le dépliant de l'association ■

RÉSULTATS 05-06 ET PRÉVISIONS 06-07

ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE STE-FOY

	2005-2006 résultats	2006-2007 prévisions
REVENUS		
Cotisations	1 905 \$	2 000 \$
Assemblée générale annuelle	280 \$	350 \$
Activités des membres	831 \$	1 300 \$
Foire du livre	1 017 \$	1 000 \$
	4 033 \$	4 650 \$
DÉPENSES		
Carrefour	663 \$	1 000 \$
Activités des membres	814 \$	1 300 \$
Assemblée générale annuelle	561 \$	650 \$
Frais de déplacement et de représentation	90 \$	450 \$
Réceptions	38 \$	250 \$
Fonctionnement du c.a.	106 \$	150 \$
Photocopies, timbres, etc.	144 \$	150 \$
Adhésion à divers organismes	127 \$	150 \$
Mérite étudiant (Fondation du Cégep)	200 \$	250 \$
Subvention à «Coup de pouce»	250 \$	350 \$
Honoraires et divers	48 \$	150 \$
	3 042 \$	4 850 \$
Excédent des revenus (des dépenses)	990 \$	(200 \$)

Rodrigue Gagnon, trésorier

STATUTS DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP SAINTE-FOY

ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MAI 2006

1. NOM

L'association porte la dénomination sociale Association des Personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy.

2. SIÈGE SOCIAL

Le siège social de l'association est situé dans la ville de Québec, à l'adresse que détermine le conseil d'administration.

3. OBJECTIFS

L'association poursuit les objectifs suivants :

- défendre, promouvoir et représenter les intérêts économiques, intellectuels, sociaux et moraux de ses membres, du Cégep Sainte-Foy et de ses étudiants ;
- offrir un trait d'union entre ses membres et l'ancien milieu de travail ;
- créer un lien entre ses membres ;
- se prévaloir d'un certain nombre de services et de facilités répondant aux besoins de l'association et de ses membres ;
- élaborer et fournir, selon le besoin, un programme d'activités sociales, culturelles ou sportives.

4. MEMBRES

4.1 RÉGULIERS

Toute personne retraitée de l'Académie de Québec ou du Cégep de Sainte-Foy peut devenir membre régulier de l'association aux conditions suivantes :

- se conformer aux statuts, règlements et règles administratives de l'association ;
- payer la cotisation annuelle.

4.2 AFFILIÉS

Toute personne (conjoint, conjointe, ami, etc..) intéressée à se joindre aux activités de l'association peut adhérer à titre de membre affilié, aux conditions énumérées à l'article 4.1.

5. COTISATION

5.1 La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Elle est exigible à la date arrêtée par le Conseil d'administration.

5.2 Un membre qui ne paie pas sa cotisation dans le délai fixé par le Conseil d'administration perd ses privilèges.

5.3 Cependant, un membre peut être rétabli dans ses droits en acquittant sa cotisation de l'année en cours.

5.4 Les sommes perçues sont gérées par le conseil d'administration.

6. DÉMISSION

Tout membre peut se retirer en donnant sa démission. Il perd, par le fait même, tout droit aux avantages qu'offre l'association et ne peut réclamer les sommes payées en cotisation.

7. REGISTRE DES MEMBRES

L'association doit tenir et garder à son siège social un registre, sous forme de liste annuelle de ses membres, comprenant les nom, adresse et autres coordonnées utiles de chaque membre régulier et affilié. Ce registre tient compte des admissions, démissions, suspensions et décès.

8. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

8.1 Le conseil d'administration administre les affaires de l'association. Plus particulièrement, il :

- représente l'association auprès des organismes concernés,
- élabore et contrôle le budget annuel,
- approuve les états financiers présentés par le trésorier,
- organise des activités pour les membres de l'association.

8.2 Le conseil d'administration est composé de six membres réguliers élus par l'assemblée générale, lesquels se partagent par résolution les fonctions de présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie et conseil.

8.3 Ces personnes sont élues pour deux ans, aux années paires pour trois d'entre elles et aux années impaires

pour les autres. Leur mandat peut être renouvelé.

8.4 Le Conseil d'administration peut, par résolution, remplacer un de ses membres pour la durée non écoulée du mandat de ce membre.

8.5 Les effets comptables sont signés par le président et le trésorier.

8.6 Le conseil d'administration prend ses décisions par résolutions adoptées à la majorité des

membres présents lors d'une assemblée. À égalité des voix, le vote du président est prépondérant.

8.7 Le quorum est de quatre membres.

9. ÉLECTION

9.1 Seuls les membres réguliers sont éligibles au conseil d'administration. Une candidature doit être proposée et appuyée par des membres en règle, lors de l'assemblée générale annuelle.

9.2 S'il y a plus de candidatures que de postes à combler, l'élection se fait à main levée ou, à la demande d'un membre, par scrutin secret.

9.3 En cas de scrutin secret, chaque membre indique sur un seul bulletin le nom des personnes pour lesquelles il vote, selon le nombre de postes à combler.

9.4 Les personnes qui obtiennent le plus de votes sont élues et entrent en fonction immédiatement après la clôture de l'assemblée générale.

10. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

10.1 L'assemblée générale se compose de tous les membres en règle de l'association. Elle est l'autorité suprême de l'association. Elle peut considérer toute question qui se rapporte à l'un ou l'autre des objectifs de l'association et prend les mesures qu'elle juge opportunes à ce sujet.

Elle statue sur toutes les propositions qui lui sont soumises. Elle doit notamment :

- a) nommer les administrateurs de l'association
- b) fixer la cotisation annuelle
- c) adopter les prévisions budgétaires
- d) recevoir les états financiers annuels présentés par le conseil d'administration
- e) entériner les actes posés par les administrateurs

10.2 La date de l'assemblée générale annuelle est fixée par le conseil d'administration.

10.3 Une réunion spéciale de l'assemblée générale est tenue lorsqu'une circonstance l'exige. Elle peut être convoquée par au moins quatre (4) membres.

10.4 Toute assemblée générale, annuelle ou spéciale, est convoquée par avis écrit. L'avis de convocation doit contenir la date, le lieu et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de même que, le cas échéant, tout avis

de motion concernant l'adoption ou l'amendement des statuts, règlements ou lettres patentes de l'association.

10.5 Le quorum de l'assemblée générale est de quinze membres. Si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée doit être convoquée de nouveau.

11. ANNÉE FINANCIÈRE

L'exercice financier de l'association se termine le 31 mars de chaque année.

12. ADOPTION OU MODIFICATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

12.1 Les statuts et règlements de l'association ne peuvent être adoptés, amendés ou abrogés qu'en assemblée générale, par un vote favorable des deux tiers des membres présents.

12.2 Toute proposition d'amendement aux statuts doit parvenir au conseil d'administration avant l'envoi de convocation de l'assemblée générale.

12.3 Toute proposition doit accompagner l'avis de convocation de l'assemblée générale.

13. ENTRÉE EN VIGUEUR

13.1 Les statuts et les règlements de l'association ou leurs modifications entrent en vigueur dès leur adoption par l'assemblée générale ou à toute autre date fixée par celle-ci. ■

LE VOYAGE AU COSTA RICA D'ADRIENNE B. ET DE GENEVIÈVE S.

par Geneviève Solasse

Objectif spécifique d'Adrienne : mettre en pratique la langue espagnole, qu'elle a étudiée depuis quelques années à l'université et lors d'un séjour au Mexique.

Mes objectifs spécifiques : visiter un pays politiquement sympathique, qui en outre favorise des contacts privilégiés et le plus naturels possible avec la faune et la flore tropicales.

Objectifs communs et généraux : ceux d'un voyage dans le Sud en hiver, en compagnie amicale et à frais partagés.

Voilà pourquoi nous avons décidé de partir le 13 février 2006 en expédition pour le Costa Rica, ce petit pays d'Amérique centrale situé entre Nicaragua et Panama. Expédition est bien le mot qui convient pour la première partie du séjour prévu, puisqu'on part de la capitale San José, située dans les hauts plateaux du centre, pour aller jusqu'à la côte est (mer des Caraïbes) et revenir ensuite jusqu'à la côte ouest (Pacifique) puis de nouveau à San José, pour y prendre l'avion du retour. Véritable expédition aussi parce que cette semaine d'exploration se présente sous des auspices quelque peu inquiétants. En effet, sur les conseils pressants de notre agent, nous nous sommes présentées à la clinique des voyages, où l'infirmière,

puis la médecin, armées de tableaux, cartes et graphiques, nous mirent en garde contre une multitude de fléaux redoutables : hépatites en tous genres, typhoïde, diphtérie, polio, tétanos, rage, « ciguatera » (intoxication par des poissons), mal de l'altitude, moustiques porteurs de la malaria à l'est, de la dengue à l'ouest, serpents venimeux... j'en passe, sans oublier bien sûr la banale *tourista* due à l'eau polluée. Par chance, Adrienne ne craint que l'avion - un peu aussi les petits bateaux, non sans raison comme on le verra plus tard - et je n'ai peur que des véhicules que je conduis moi-même. Nous partons donc, après avoir reçu des vaccins en quantité et munies de médicaments à prendre avant, après et au cas où. En réalité l'eau était potable partout et nous n'avons apparemment été ni piquées, ni mordues, ni contaminées d'aucune façon.

Cependant d'autres périls nous guettent, plus inattendus. Le premier jour, après avoir été convenablement accueillies à l'aéroport par des représentants de l'agence locale, notre cohorte de touristes descendus du même avion et logés au même hôtel est promenée dans la capitale : nous y admirons les artefacts d'un Musée de l'Or, où se traduit la double influence des civilisations précolombiennes du nord (Azèques, Mayas...) et du sud (Incas, etc...). En effet le Costa Rica,

faiblement peuplé à l'époque à cause des obstacles naturels que constituaient les marécages des côtes et les hautes montagnes volcaniques, n'a pas développé de civilisation puissante et originale. Nos compagnons (à cette étape une trentaine) viennent surtout de Montréal et sa région : ils sont moins fatigués que nous qui avons pris l'autobus la veille au soir à Québec et n'avons donc pas du tout dormi. Gabriella, notre guide autochtone très dynamique et verbomotrice, nous explique en anglais et en français que nous constituons deux groupes : l'un se dirige vers la côte des Caraïbes, jusqu'à Tortuguero ; l'autre, qu'elle guidera elle-même, doit explorer surtout les montagnes, volcans assoupis ou éveillés. Notre guide à nous sera un Français d'origine établi ici, très très sympathique, insiste-t-elle. L'un des groupes doit être prêt à 6h dans le hall de l'hôtel avec ses valises, l'autre à 7h.

À la suite de quiproquos nous nous retrouvons toutes les deux à 6h20 au rendez-vous pour un départ, croyons-nous, à 6h30 ; nos compagnons de voyage sont tous partis à 6h avec le fameux guide, en nous oubliant ! Ce dernier, nous l'apprenons, est un « sous-traitant » engagé sans doute en urgence, qui a l'habitude de conduire à travers le pays 2 couples au maximum dans son 4x4 et non des groupes de 16 en autocar, comme le nôtre. La vue des 14 clients qui l'attendaient à 6h (dont il croyait en outre qu'ils se connaissaient tous) l'impressionna et lui fit négliger de compter ses brebis.

Gabriella, arrivée pour 7h, leva les bras au ciel en parlant d'abondance, puis s'avisait d'appeler par cellulaire le guide oublié, dont l'autobus avait déjà beaucoup progressé. Mais il devait faire halte vers 9h pour le déjeuner dans un restaurant convenu : il fut décidé que nous les rejoindrions en taxi. C'est donc avec Rodrigo, jeune chauffeur à la conduite ultra-sportive, que nous escaladâmes des montagnes pluvieuses, empiétant souvent sur la double ligne jaune pour dépasser de nombreux poids lourds, sans voir généralement, grâce au brouillard, les précipices que nous côtoyions. Adrienne bavardait joyeusement avec le conducteur et progressait en espagnol. En bas nous attendaient nos compagnons perplexes et notre guide inquiet ; nous avons aussi notre part de responsabilité et le lui fîmes savoir, ce qui lui permit de retrouver sa faconde naturelle.

L'autobus nous amena ensuite à travers la plaine, souvent au milieu de vastes bananeraies, jusqu'au point où la route s'arrêtait et où il fallait naviguer par des canaux jusqu'à la côte atlantique. Des bateaux à fond plat embarquaient chacun une vingtaine de passagers ou bien leurs valises regroupées ou encore des marchandises destinées aux quelques villages et hôtels côtiers. Conduits en général par des émigrés jamaïcains ou leurs descendants, ces bateaux nous mènent tantôt très doucement sur les haut-fonds ou courbes, tantôt beaucoup plus vite, au milieu d'un paysage d'abord bucolique. Des zébus et des bœufs comme



les nôtres paissaient en bonne intelligence avec des hybrides de leurs deux races, accompagnés d'aigrettes « pique-bœufs » qui se nourrissent des parasites de leurs dos. Peu à peu, la végétation se densifiait et la dernière partie du trajet se fit au milieu d'une jungle épaisse où nous apercevions les fleurs rouges du gingembre ou des « becs-de-perroquet » entre autres plantes spectaculaires. À la fin, le canal principal s'élargit en une vaste lagune d'eau saumâtre, bordée de quelques hôtels noyés dans la forêt, dont le nôtre.

Un très grand parc nous attendait, en partie jardin fleuri où sont dispersés les pavillons, en partie « petite jungle » traversée d'étroits sentiers où l'on peut admirer des papillons attirés par les fruits disposés à leur intention, de minuscules grenouilles, de très grosses araignées et quelques oiseaux. La dernière partie, en

friche, s'étend jusqu'à la mer, bordée de très nombreux cocotiers et d'œufs de tortues abandonnés. On ne pourra pas, à cette saison et en ce lieu, voir pondre les tortues durant la nuit, une attraction bien connue du pays. En revanche, notre guide nous annonce avec enthousiasme pour le lendemain une promenade en bateau dans des canaux peu fréquentés où nous pourrions découvrir la faune locale sous la direction d'un « capitaine » qui connaît l'endroit comme sa poche.

Entre temps, un des bateaux de l'hôtel nous emmène jusqu'à la bourgade de Tortuguero où nous trouvons quelques magasins sans grand intérêt, mais avons une idée de la manière dont vit cette population à forte composante jamaïcaine. Au retour, nouveau malentendu, sur le lieu de rendez-vous : nous nous retrouvons toutes les deux encore abandonnées,

mais pour peu de temps et sans aucune responsabilité de notre part, cette fois-ci. On se console : le repas est copieux et bon, la piscine accueillante, la chambre confortable, comme à chaque étape de notre périple les jours suivants. Le lendemain, nous faisons la connaissance de notre capitaine d'un jour, Johnny, un beau garçon d'une vingtaine d'années à l'air flambant. Il nous mène avec compétence auprès de plusieurs variétés d'oiseaux, surtout de la famille des hérons, mais pas seulement. Nous verrons, souvent, des urubus à tête rouge, sorte de vautours, et même un toucan qui vole et se perche très haut, à contre-jour hélas ! Des papillons encore, dont le « grand bleu » superbe appelé morpho ; des iguanes de toutes formes et couleurs ; des singes de trois espèces, singe araignée, capucin peu farouche, congo plus réservé ; des paresseux aussi, quoiqu'ils préfèrent une végétation moins touffue. Dans certains coins la lumière tombe superbement et des arbres aux formes extraordinaires se reflètent dans l'eau sombre. On s'extasie, on photographie, on est ravi, même si la pluie nous arrose souvent : on revêt alors les ponchos en plastique prévus à cet effet dans les embarcations, jusqu'à ce qu'un soleil de plomb réapparaisse à brève échéance. Sur le chemin du retour, notre Johnny, arrivé à la lagune, lance son bateau à toute allure comme le font les autres « capitaines », mais il va probablement encore plus vite qu'eux. L'embarcation se couche. Horreur ! Nous sommes probablement tous capables de

rejoindre la rive à la nage, me dis-je en un éclair, mais comment réagissent les caïmans en présence d'une soupe de Québécois accrochés aux basses branches ? Le bateau se relève, zigzague dangereusement et finit par s'échouer brutalement dans la jungle. Branches cassées, commotion générale, mais pas de blessé. On est passé à quelques millimètres d'un tronc solide. Il faut maintenant se dégager. Pour cela, les hommes sont réquisitionnés par le guide, qui s'avère meilleur dans les situations scabreuses que dans la gestion du quotidien. Johnny nous ramène ensuite lentement, la mine basse, et le guide nous demande de ne pas souffler mot de l'incident à l'hôtel pour éviter, dit-il, que le garçon perde « son job ».

Le lendemain, c'est le bateau où se trouvent nos valises que Johnny conduit : chacun s'assure alors d'avoir les plus précieux de ses biens avec soi. Mais nous sommes ramenés sans autre incident à l'endroit où l'on peut circuler sur la terre ferme et où un nouvel autocar nous attend. L'accident a soudé les liens entre les membres du groupe, liens qui se sont d'ailleurs prolongés après le retour au Québec : échanges de photos, etc... Tous s'avèrent capables d'humour et l'on s'entraide au besoin. Le brave chauffeur qui nous conduira jusqu'à la fin de la semaine ne connaît pas du tout les endroits où nous allons et notre guide ne les connaît qu'en partie. Qu'importe ! Nous rirons de nos errances, sauf l'avant dernier jour lorsque des indications

contradictaires nous font rouler 100kms de trop et atterrir dans un hôtel « formule-club » au lieu du petit paradis tropical en pleine nature initialement prévu.

Auparavant, nous aurons séjourné au pied d'un volcan en activité, l'Arenal, malheureusement caché à nos yeux aux deux-tiers par les nuages. Une excursion



— à pied, à cheval ou en autobus — auprès d'une belle cascade permet à Adrienne, qui a choisi la troisième option, de faire plus ample connaissance avec Carlos, le chauffeur ; celui-ci manifeste justement une vocation de professeur d'espagnol, pour le plus grand profit de ma compagne de voyage. Une autre occasion rêvée pour elle, puisque l'anglais est le plus souvent utilisé avec les touristes. De l'autre côté du volcan, nous avons droit à une baignade mémorable dans des eaux sulfureuses et chaudes, après le coucher du soleil : féérique, grâce au décor naturel et aux éclairages, mais casse-cou car

on doit escalader ou contourner des rochers glissants. A l'étape suivante, nous traversons des plateaux aux larges horizons, propices à la culture : café, fleurs, etc. Au bord du Pacifique, nous visitons le parc Manuel Antonio à la végétation plus sèche, aux plages magnifiques, où nous verrons des pélicans bruns, des coatis — on dirait un mélange de renard et de

raton laveur —, des singes trop familiers, des iguanes encore. En passant, du haut d'un pont, nous jetons un coup d'œil intéressé, mais circonspect, à une bande de crocodiles photogéniques.

(suite et fin dans le prochain numéro)

N.B. Ce voyage a été rendu possible grâce à ... l'existence de l'Association des personnes retraitées du Cegep, car c'est là que nous avons fait connaissance, Adrienne Bouchard et moi, avant de nous lier d'amitié. Les photos qui illustrent ce texte sont quelques-unes de celles qu'Adrienne a prises en grand nombre. ■

LES ÉNIGMES DE GILLES (13)

par Gilles Ouellet

Je vous propose aujourd'hui une énigme inspirée par les voyages et les visites de l'été. Si vos notions d'algèbre ne sont pas tout à fait oubliées, vous n'aurez pas de difficultés à résoudre cette énigme. Nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler. Comme d'habitude, je vous donne d'abord la solution de l'énigme du dernier *Carrefour*. C'est toujours un plaisir pour moi de recevoir vos commentaires et de discuter de votre solution. D'ici là, amusez-vous bien !

SOLUTION DE L'ÉNIGME 12

Rappel de l'énoncé : Voici une suite de noms de villes avec entre parenthèses le pays :

Douvres (Angleterre)

Régina (Canada)

Miami (Etats-Unis)

Fatima (Portugal)

???

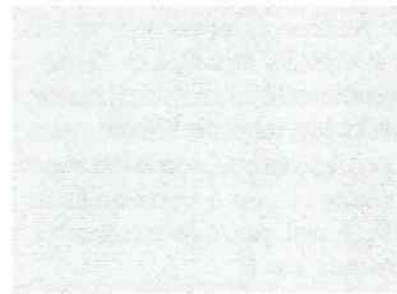
Si on veut ajouter une ville à cette suite, quel nom choisirait-on parmi : Alicante (Espagne), Bonn (Allemagne), Mérida (Mexique), Solesmes (France) ou Turin (Italie) ?

Solution : Si vous détachez les deux premières lettres de chacun des noms des villes mentionnées, vous constaterez sur-le-champ que la solution est Solesmes (France).

ÉNIGME 13 :

Au cours de l'été, mon cousin Aurèle, qui habite la petite ville de Saco dans le Maine, est venu nous visiter. En arrivant chez moi, il me raconte un fait cocasse : « En partant de chez moi, dit-il, j'avais dans mes poches un certain montant en dollars américains. À la frontière, j'ai changé mes dollars américains en dollars canadiens. On m'a remis alors 1,15\$ canadien pour chaque dollar américain. En cours de route, d'Armstrong à Québec, j'ai dépensé 51\$ (canadiens, bien sûr). Arrivé à Québec, j'ai le même montant qu'à mon départ de Saco, (mais en dollars canadiens toutefois) ». Quel est donc ce montant ?

À la prochaine.. ■



ANNONCES ET RAPPELS

1. La date de tombée du prochain *Carrefour* est fixée au 15 novembre 2006.

2. Les membres du Conseil tiennent à féliciter Raymond L'Heureux pour la publication d'un ouvrage de référence généalogique de grande importance au sujet de la Famille des Auclair. Près de mille pages réparties en deux tomes font état des recherches menées tant au pays qu'aux Etats-Unis pour établir les ramifications d'un arbre généalogique imposant.

3. Il me fait plaisir de vous faire connaître la suggestion de Jacques Courchesne concernant la transmission de messages à l'ensemble des membres. Lors de l'assemblée générale annuelle du 17 mai 2006, il était alors question de la chaîne téléphonique comparée au message électronique (courriel) pour avertir tous nos membres d'une occasion, d'une invitation ou pour faire une annonce ponctuelle. Le courriel étant plus rapide et efficace, il suggérait aux retraités n'ayant pas d'adresse de courriel (courrier électronique) de demander à une personne ayant une telle adresse de recevoir les messages du Conseil, habituellement émis par Roland Legendre, et de les faire suivre par téléphone. Ainsi chacun des membres pourrait être atteint directement ou par le truchement d'un collègue, ami, parent ou connaissance. Intéressant, non ?

4. Une marche dans les sentiers de Cap-Rouge guidée par Jean-Claude (Bélanger) vers la mi-octobre (11 ou 13), ça vous intéresse ? Contactez Roland Legendre.

5. Une marche dans le Centre ville de Québec guidée par Jean-Marc Loiseau autour du 25 octobre sur le thème des aménagements historiques, ça vous dit quelque chose ? Contactez Roland Legendre.

Votre Conseil d'administration depuis le 17 mai 2006 :

coprésidents

Louis Deschambault, au 653-4207, ou ldchambo@mediom.qc.ca

Roland Legendre, au 653-7470, ou rolandlegend@aol.com

secrétaire

Claudette Boutin, 839-5802 ou cboutin@æi.ca

trésorier

Rodrigue Gagnon, au 651-3409, ou joro@mediom.com

conseillers

Alberte Arsenault, au 523-5886, ou pi.pichette@videotron.ca

Fernand Villemure, au 658-1689, villemure5@sympatico.ca

conseiller spécial

Jacques Couchesne, 337-4158 ou jcour@cite.net

le « coach »

Bill Donnelly au 656-0421, ou bill-ann@sympatico.ca